

# Schéma d'aménagement

(entré en vigueur en 1988)

## Section pertinente concernant le bassin du Lac Taureau

Dans le cadre de l'audience publique du BAPE :  
Implantation d'une mini-centrale hydroélectrique  
au Barrage Matawin

MRC Matawinie  
14 novembre 2005  
Saint-Michel-des-Saints

## **Saint-Michel-des-Saints**

La municipalité de Saint-Michel-des-Saints est située de l'autre côté des Hautes Laurentides, à l'extrémité Nord du territoire municipalisé de la MRC de Matawinie, ce qui en fait une porte d'accès à la ressource forestière et récréative du territoire non-municipalisé. D'ailleurs, de par sa situation géographique en Matawinie, la municipalité détient le rôle de pôle de croissance à cause de ses activités manufacturières et récréotouristiques.

Avec le réservoir Taureau et ses nombreux rivages de classe 2, Saint-Michel-des-Saints partage, avec Saint-Donat, la ressource récréative la plus convoitée entre toutes et la plus populaire. Ces deux (2) municipalités liées par une affectation récréotouristique commune pourront concrètement unir leur destinée lorsqu'elles seront reliées dans les faits par un axe routier majeur.

### **Le cadre physique**

Saint-Michel-des-Saints est la seule municipalité de la Matawinie située au-delà des Hautes Laurentides, soit sur le Plateau Laurentien. Elle recouvre la partie Sud de l'immense dépression Manawan-Matawin, appelée ainsi parce qu'elle regroupe un réseau de plateaux surbaissés et de vallées qui s'étendent du Sud au Nord, soit du lac Forbes à l'embouchure de la rivière Manawan. La partie occupée par le réservoir Taureau correspond au carrefour des rivières Mattawin, du Milieu, du Poste et Vermillon qui drainent tout le secteur Sud de la dépression Manawan-Matawin. Le village de Saint-Michel-des-Saints est situé dans une large vallée alluviale à l'endroit où la Matawin se jette dans le réservoir Taureau.

D'une superficie de 563,72 km<sup>2</sup>, le territoire de Saint-Michel-des-Saints se partage entre le domaine privé et le domaine public. Les terres privées se concentrent au centre du territoire. À l'Ouest, les terres publiques sont occupées par la ZEC Collin et à l'Est par la réserve Mastigouche. Au total les terres publiques s'accaparent 70 % du territoire municipal et elles sont concédées par le ministère de l'Énergie et des Ressources à la compagnie Consolidated Bathurst pour l'exploitation forestière.

Le réseau hydrographique de Saint-Michel-des-Saints est la plus importante ressource naturelle de ce territoire. Le réservoir Taureau, depuis sa création, est utilisé comme plaque tournante de la drave à cause de sa position stratégique par rapport aux terres forestières qui s'étendent jusqu'à la Manawan. Depuis le début des années 60, la haute qualité des rivages du Taureau attire aussi de plus en plus de villégiateurs et, plus récemment, des amateurs de plein air et de navigation. Traditionnellement Saint-Michel-des-Saints partageait avec Saint-Zénon la réputation de bon territoire de chasse et de pêche. On y retrouve, tout comme à Saint-Zénon des terres marécageuses propices à la production de sauvagines qui s'étendent au Sud du lac Kaiagamac.

## Développement de la municipalité à long terme

Trois (3) éléments majeurs sont susceptibles d'influencer, dans les années à venir, les proportions du périmètre d'urbanisation de Saint-Michel-des-Saints, soit le contrôle des inondations, la création d'une route pour convois forestiers entre Saint-Donat et La Tuque et passant par Saint-Michel-des-Saints et **la reconnaissance du réservoir Taureau en tant que véritable élément d'attraction récréotouristique.**

Certains travaux ont été effectués antérieurement afin de régler le problème du débordement du village, cependant le refoulement des eaux continue à créer des inondations dans le secteur Sud-Ouest. Pour remédier à cette situation, il fut déjà question de régulariser le débit par l'aménagement de réservoirs, tels qu'il y en avait en opération lorsque la Consolidated Bathurst effectuait le flottage du bois sur la rivière Mattawin.

Le réaménagement de tels réservoirs implique des coûts énormes et des impacts importants sur l'environnement. D'ici à ce qu'on s'oriente vers une solution définitive aux problèmes d'inondation et au haut niveau de la nappe phréatique, il y a lieu d'en considérer d'autres susceptibles d'engendrer des coûts moins élevés et de produire moins d'impacts négatifs sur l'environnement.

En ce qui a trait à la vocation de cette municipalité, certaines analyses du milieu ont établi qu'il serait rentable de prévoir une route reliant la municipalité de Saint-Donat à celle de La Tuque en passant par Saint-Michel-des-Saints, ceinturant ainsi tout le territoire de coupe de la Matawinie et amenant directement les produits forestiers aux utilisateurs. Ce projet, s'il se réalise, ferait de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, une plaque tournante dans l'acheminement du bois vers les marchés puisqu'elle est le point de jonction des principales routes forestières de la Matawinie. Et finalement, la création d'une nouvelle route, associée à l'arrêt du flottage sur le réservoir Taureau, permettra une exploitation optimum de ce plan d'eau.

## Les enjeux d'aménagement

Au niveau de l'aménagement comme du développement, cette municipalité fait face à de nombreux défis et, plus particulièrement, à celui **d'assurer la compatibilité des interventions sur le réservoir Taureau entre la foresterie et la récréation.** Les principaux conflits d'utilisation du sol ont trait aux zones humides et aux plaines inondables. Ainsi, aucune mesure de protection ne recouvre les terres marécageuses du Kaiagamac, propices à la sauvagine, contre les effets néfastes de l'envahissement urbain, d'une part, et de la navigation aérienne, d'autre part. Problème plus épineux encore, il n'existe pas d'aménagements susceptibles de réduire les risques d'inondation à un niveau acceptable pour l'agglomération urbaine.

L'essor récréotouristique de cette municipalité est enfin conditionné par l'imbrication de ses activités avec celles du parc du Mont-Tremblant et des autres municipalités de la Matawinie. L'amélioration des communications à moyen terme avec Saint-Donat via le parc du Mont-Tremblant est, d'ailleurs, une condition essentielle à ce nouvel essor. Il demeure, néanmoins, une situation dont elle n'a pas fini de tirer avantage, soit celle de porte d'entrée au territoire non-municipalisé s'étendant plus au Nord. Vu en sens inverse, on pourra possiblement considérer cette municipalité comme une porte d'entrée à la Matawinie dépendamment de l'amélioration éventuelle des liens routiers vers le Nord et vers l'Est. Le concept d'organisation régional prévoit ces autres éventualités dans une vision à long terme.

L'affectation récréotouristique définie pour la dépression du Taureau et pour le corridor de la Mattawin vers Saint-Guillaume souligne la valeur exceptionnelle des ressources récréatives de ces territoires à l'échelle régionale et confère à la municipalité la lourde responsabilité d'être un moteur récréotouristique pour son propre bénéfice et aussi pour celui de toute la Matawinie. Cette fonction aura des répercussions sur la planification de ses ressources territoriales et, plus particulièrement, au niveau des paysages bordant le circuit récréotouristique.

### **Affectation récréative**

Si l'on désire considérer un potentiel d'avenir tout aussi exceptionnel, alors on se doit également de nommer la dépression du réservoir Taureau qui, avec les lacs Saint-Pierre et Champlain, constituent les plus grands plans d'eau entourant la grande région de Montréal. Depuis déjà plusieurs années, le ministère de l'Énergie et des Ressources, tout comme la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, procède à la mise en valeur du réservoir Taureau.

Bien que le paysage soit en fait une ressource qui se consomme à la grandeur du territoire de la Matawinie, les espaces qui viennent d'être nommés réunissent les plus forts potentiels « accessibles » en terme de développement panoramique, de dimension et de qualité des plans d'eau et de qualité de plage. Outre les potentiels récréatifs indéniables des territoires, l'omniprésence de la forêt, que l'on exploite depuis déjà très longtemps, implique la reconnaissance des possibilités de la forêt pour la récolte de matière ligneuse.

Les activités liées à l'exploitation des forêts, davantage présentes à proximité du réservoir Taureau, composent un important volet de l'économie régionale, au même titre que la récréation sur ces territoires. Aussi, l'exploitation forestière doit être maintenue dans les secteurs offrant les meilleurs potentiels, la cohabitation des activités récréatives et forestières étant possible, compte tenu de l'existence d'une réglementation adéquate traduite par le « Règlement sur les normes d'intervention en milieu forestier » et assurant le respect de l'intégrité des potentiels récréatifs.

En conséquence, les affectations récréative et forestière sont attribuées aux territoires suivants, soit la partie du parc du Mont-Tremblant incluse en Matawinie, le territoire de la municipalité de Saint-Donat et la partie Nord de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci incluse dans la haute plaine de la Ouareau, le couloir alluvial de la haute Mattawin reliant le parc du Mont-Tremblant à Saint-Michel-des-Saints et enfin, l'ensemble des unités de paysage associé à la dépression du réservoir Taureau.

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

<b>SUPERFICIE :</b>	563,72 km <sup>2</sup>	17,7 %	(1)
<b>POPULATION :</b>	1 961 habitants		(2)
<b>DENSITÉ :</b>	3,5 habitants / km <sup>2</sup>		

### TENURE DES TERRES (3)

<b>TERRES PRIVÉES :</b>	167,22 km <sup>2</sup>	<b>TERRES PUBLIQUES :</b>	396,5 km <sup>2</sup>
		Productif :	130,82 km <sup>2</sup>
<b>TERRAINS FORESTIERS (PRIVÉS)</b>		Improductifs :	11,32 km <sup>2</sup>
		Total :	142,14 km <sup>2</sup>
		Agricole :	1,70 km <sup>2</sup>
<b>TERRAINS NON FORESTIERS (PRIVÉS)</b>		Eau :	18,32 km <sup>2</sup>
		Autres :	5,06 km <sup>2</sup>
		Total :	25,08 km <sup>2</sup>

### DÉMOGRAPHIE (4)

#### POPULATION TOTALE PAR PÉRIODE QUINQUENNALE

	1961	1966	1971	1976	1981
Municipalité	2 474	2 362	2 100	2 063	1 961
% de la MRC	12,0 %	11,3 %	9,6 %	8,6 %	7,2 %

#### BILAN MIGRATOIRE - 1961-1981

	Municipalité	MRC
Accroissement réel :	-513	6 481
Accroissement naturel :	324	3 845
Solde migratoire :	-837	2 636

#### POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE - 1981

	Municipalité		MRC	
0 - 14 ans	395	20,1 %	5 545	20,4 %
15 - 64 ans	1 385	70,6 %	18 320	67,6 %
65 ans et +	175	0,9 %	3 230	11,9 %

#### TAUX DE CROISSANCE - 1961-1981

Municipalité :	-20,7 %
MRC :	31,5 %

#### MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Municipalité :	35,2 %
MRC :	40,6 %

#### POPULATION ACTIVE (5)

Main-d'œuvre occupée :	800
------------------------	-----

**RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS (5)**

Ayant un emploi dans la municipalité :	740
Ayant un emploi dans la MRC :	5
Ayant un emploi à l'extérieur :	55

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES****NOMBRE D'INDUSTRIES ET D'EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (6)**

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	% de la MRC	Nombre d'emplois	% de la MRC
Primaire	9	6,2 %	205	48,1 %
Secondaire	4	3,1 %	51	3,2 %
Tertiaire	90	9,3 %	329	6,1 %

**AGRICULTURE (7)**

Superficie agricole exploitée :	Acres
% de la MRC :	%
Superficie de la zone agricole permanente :	Acres
% de la MRC :	%
Nombre d'exploitations :	fermes
Principales productions :	bovines, volailles, porcines
* Incluant 6 exploitations de Saint-Zénon et 3 de Saint-Michel-des-Saints	

**RÉCRÉOTOURISME (8)**

Nombre de villégiateurs :	2 808
% de la MRC :	4,0 %
Nombre de chalets :	702

**Indice de fonction résidentielle**

Municipalité :	122,5 %
MRC :	217,1 %